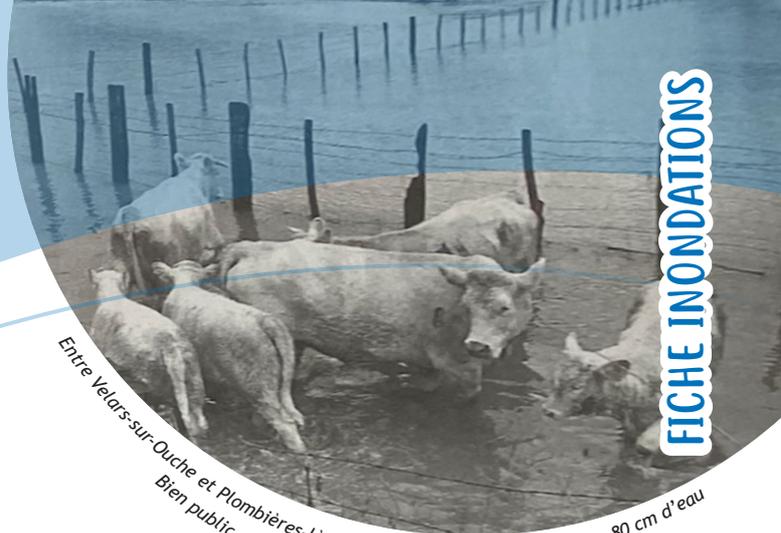
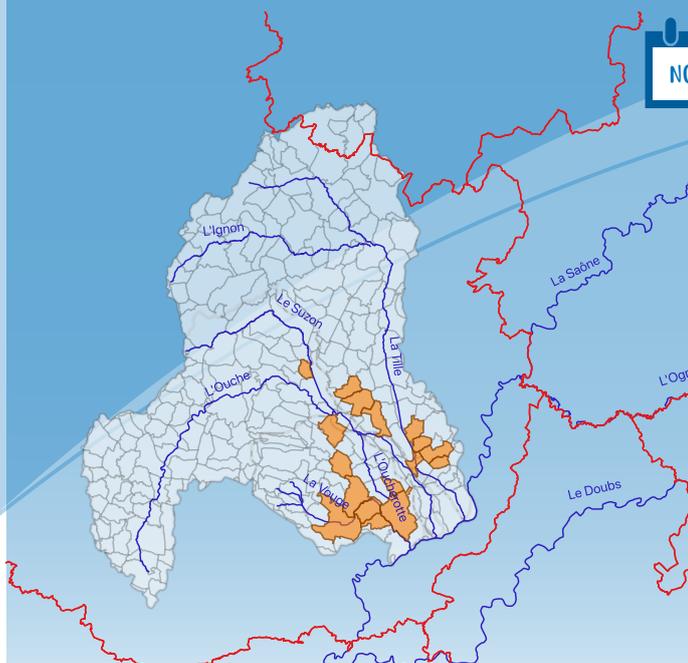


LES CRUES DE L'OUCHE, DE LA VOUGE ET DE LA TILLE

1996

NOV.



FICHE INONDATIONS

Entre Velars-sur-Ouche et Plombières-lès-Dijon, le bétail a les pattes dans 80 cm d'eau
Bien public, Archives départementales de Côte-d'Or

Les inondations de l'année 1996 ont impacté presque la totalité du département de Côte-d'Or. La succession de ces événements pluviométriques associés à des épisodes de grêle et des épisodes orageux ont entraîné des inondations par débordement de l'Ouche, la Vouge et la Tille. Ces débordements ont entraîné des dégâts matériels et agricoles, mais aucune estimation financière n'a été effectuée.

CONTEXTE

En novembre 1996 le département de la Côte-d'Or se trouve sous des températures élevées pour la saison. Conséquemment à des épisodes cévenols répétés des crues se sont produites. Un brusque changement de température a entraîné la fonte des neiges. Celle-ci est venue augmenter les quantités d'eau déjà présentes au sol. Ainsi, les événements pluvieux ajoutés à la fonte des neiges ont entraîné des débordements sur certains cours d'eau du département tel que; l'Ouche, la Vouge et la Tille à la date du 13 novembre. Ces débordements ont été observés sur l'ensemble de la région et seulement 5 communes de la Côte-d'Or ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

CONTEXTE CLIMATIQUE ET HAUTEUR D'EAU

Le 12 novembre, les précipitations ont débuté et 93.0 mm sont tombés en une journée. Ainsi, ces précipitations ont saturés les sols et entraîné le gonflement de l'Ouche, la Vouge et la Tille sans pour autant les faire déborder.

Le 13, de nouvelles précipitations sont tombées sur le territoire avec 92.7 mm. Ces précipitations ont engendré la saturation des nappes et ont entraîné le débordement de l'Ouche, la Vouge et la Tille, qui ont inondé les champs et les communes riveraines.

Un débit de 111 m³/s a été mesuré sur l'Ouche, à la station de Plombières-lès-Dijon. Ce débit correspond à une période de retour inférieure à 10 ans. Un autre débit de 13,40 m³/s a été mesuré à la station de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux pour la Vouge. Ce débit correspond à une période de retour de 2 ans. La Tille quant à elle, a été mesurée avec un débit de 65.20 m³/s sur la commune de Champdôtre. Ce débit correspond à une période de retour de crue de 2 ans.

Au total, les précipitations du mois de novembre ont été de 346.2 mm donc supérieure de 373 % par rapport à la normale du mois de novembre (73.2 mm). Plusieurs jours après les inondations, un phénomène de remontée de nappe (cf. définition) a inondé de nouveau les caves, les sous-sols, certaines habitations et les champs.

MIEUX COMPRENDRE...

Phénomène de remontée de nappe : Cas de la Tille

Les précipitations ont alimenté et augmenté le niveau de la Tille, provoquant des inondations. Parallèlement les eaux de la Tille sont allées alimenter lentement la nappe alluviale et entraîner sa saturation. La saturation de la nappe alluviale a entraîné son débordement, ce qui correspond au phénomène de remontée de nappe. Ce phénomène est décalé dans le temps par rapport aux inondations de la Tille, puisque l'écoulement de la nappe est plus lent que celui de la rivière. De plus ce décalage dans le temps a entraîné des dégâts supplémentaires dans des endroits non touchés par la crue.

Période de retour de crue :

Une crue de période de retour de 5 ans présente chaque année une chance sur 5 de se produire (une crue de période de retour de 10 ans = une chance sur 10). Elles sont communément appelées Q5 et Q10.

CONTACT

EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON
03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr

LES PRINCIPAUX DÉGÂTS*

Le 13 novembre suite aux nouvelles précipitations, l'Ouche et la Vouge ont débordé et sont allées inonder les routes et les habitations à proximité de leurs berges. De plus, lors de ces inondations aucun décès et un faible nombre de personnes légèrement blessées ont été recensés.

Plusieurs communes riveraines de l'Ouche, la Vouge et la Tille ont été inondées telles que Chenôve, Brognon, Is-sur-Tille, Dijon, Til-Châtel, Velars-sur-Ouche ou encore Saint-Nicolas-lès-Cîteaux. Par conséquent, 6 communes ont été reconnues en état de Catastrophe naturelle et ont été placées sous un arrêté CATNAT de type « inondation ».

Durant l'année les températures ont été supérieures à la normale pour la plupart des mois et les épisodes pluvieux ont également été très présents. Les précipitations de début novembre ont entraîné une importante chute des températures. Ces changements brutaux de températures, ont entraîné pour certains éléments des chocs thermiques, comme pour les canalisations de la chaufferie à Chenôve. Ainsi, la conduite principale d'alimentation en eau chaude a cédé, privant 5 300 logements d'eau chaude et de chauffage. Les foyers concernés se trouvaient dans la rue du boulevard Branly, la rue Edouard-Herriot, le boulevard Maréchal de Lattre-de-Tassigny, la rue Armant-Thibaud et l'impasse Prosper-Gallois.

Sur l'autoroute 31, l'aire de Brognon a été fermée puisque les inondations commençaient à rejoindre la zone d'accélération à la sortie de la station-service.

Entre la commune de Velars-sur-Ouche et Plombières-lès-Dijon, l'Ouche a inondé la plupart des champs avec presque 1m d'eau par endroits. Les champs ressemblaient à des lacs où le bétail était piégé par les eaux. Les pompiers ont été mobilisés pour les évacuer et aucune bête n'a perdu la vie.

Sur la commune de Velars-sur-Ouche, l'Ouche a dépassé sa cote d'alerte, de même pour la commune de Dijon au niveau de la Chèvre Morte avec une hauteur d'eau de 2m89. De plus, sur la commune de Plombières-lès-Dijon, il y a eu deux inondations engendrées par l'Ouche. Elle a submergé la route départementale 9 et à la date du 30 novembre un phénomène de remontée de nappe s'est produit (cf. définition).

Quant à la Vouge, elle a débordé et entraîné des inondations sur les routes, les rues et les champs sur les communes riveraines telles que Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, Gilly-lès-Cîteaux ou encore Aubigny-en-Plaine.

Les inondations de 1996, ont été importantes sur l'amont des bassins versants de l'Ouche, la Vouge et la Tille.

* Les dégâts présentés ne sont pas exhaustifs



A Velars-sur-Ouche, l'Ouche a atteint sa côte d'alerte
(Bien public, Archives départementale de Côte-d'Or)



Inondation de l'Ouche au cœur de la ville de Dijon
(Bien public, Archives départementale de Côte-d'Or)



La route départementale 9 inondée par l'Ouche
au niveau de la commune de Plombières-lès-Dijon
(Bien public, Archives départementales de Côte-d'Or)



DOCUMENTATION

[Retrouvez toutes nos archives inondations sur notre site Internet](#)

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Côte D'Or
Bien Public